

GREENPEACE

FRANCE-RUSSIE : LE TRAFIC RADIOACTIF SE POURSUIT



Note d'investigation

Janvier 2026

Sommaire

Glossaire	3
Introduction	4
1. Bilan des importations et exportations françaises d'uranium via Rosatom	7
1.1 Importations d'uranium	7
1.2 Exportations d'uranium	8
2. La mainmise de la Russie sur les mines du Kazakhstan	9
2.1 Le Kazakhstan, champion du monde de l'extraction d'uranium	9
2.2 La place centrale de Rosatom dans les mines kazakhstanaises	10
3. Les routes de l'uranium entre le Kazakhstan et l'Europe	11
4. Les demandes de Greenpeace France	13

Rapport publié en janvier 2026

par Greenpeace France

13 rue d'Enghien 75010 Paris France

greenpeace.fr

Si vous avez des informations relatives à ce sujet,
vous pouvez nous contacter à l'adresse :

investigation@greenpeace.fr

Greenpeace est une organisation internationale qui agit selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement et la biodiversité et promouvoir la paix. Elle est indépendante de tout pouvoir économique et politique et s'appuie sur un mouvement citoyen engagé pour construire un monde durable et équitable.

Glossaire

Uranium naturel : uranium extrait des mines, sous forme de poudre appelée «yellow cake» ou U_3O_8 (octaoxyde de triuranium).

Uranium converti : l'uranium naturel doit être converti pour aboutir à une forme qui permet son enrichissement.

Uranium (naturel) enrichi : l'uranium naturel est transformé chimiquement puis «enrichi» ou «concentré» jusqu'à passer d'une concentration de 0,7 % à environ 4 % d'uranium 235 (isotope fissile). Il peut alors être assemblé en combustibles pour faire fonctionner les centrales nucléaires.

Uranium de retraitement (URT) : il est issu du processus de retraitement du combustible irradié à l'usine de La Hague. Afin de réutiliser une petite partie de l'URT, celui-ci doit suivre un processus de conversion qui aboutit à un **uranium de retraitement converti**, forme qui permet son ré-enrichissement en **uranium de retraitement ré-enrichi (URE)** pouvant alors être assemblé en combustible. La seule usine au monde qui puisse aujourd'hui effectuer l'étape de conversion de l'URT est celle de Tomsk, dans la ville secrète de Seversk, en Russie.



Déchargement d'uranium enrichi russe (port de Dunkerque, octobre 2025).

© Greenpeace

Introduction

Près de quatre ans après le début de l'invasion globale de l'Ukraine par la Russie, le ballet des cargos chargés d'uranium continue entre la Russie et la France, avec un manque de transparence qui interroge. Qu'ils concernent de l'uranium enrichi ou ré-enrichi en Russie, de l'uranium naturel en provenance des mines kazakhstanaises ou ouzbèkes, ces transports, via le territoire russe, alimentent le fonctionnement des centrales nucléaires françaises et européennes.

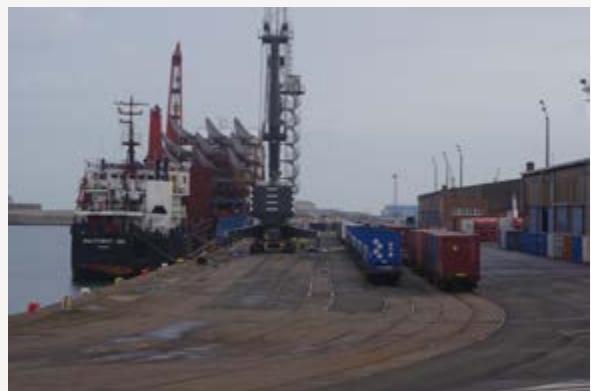
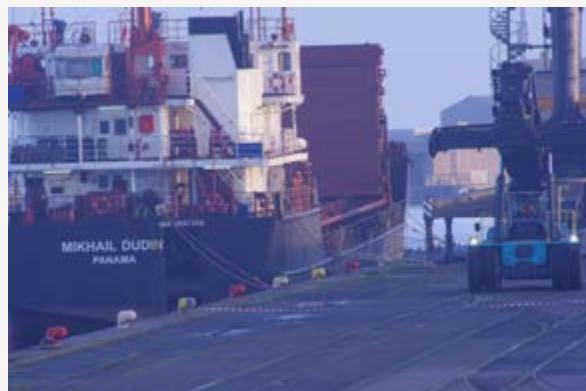
En novembre 2025, le commerce d'uranium entre la France et la Russie s'est même intensifié avec un nouvel envoi de dizaines de containers d'uranium de retraitement (URT) appartenant à EDF, pour l'usine de Tomsk en Sibérie¹. L'exportation de cet URT avait pourtant été stoppée par ordre du gouvernement français trois ans auparavant, suite à la dénonciation de ce trafic radioactif² par Greenpeace France³.

Si des cargos comme le *Mikhail Dudin* et le *Baltiyskiy 202* ne naviguent plus sous pavillon russe, ils sont bien affrétés par des armateurs russes. L'exploration de la toile enchevêtrée des différentes sociétés derrière ces navires mène à un oligarque russe lié au régime de Vladimir Poutine : Vladimir Lisin.

1 <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/en-pleine-invasion-globale-russe-de-lukraine-la-france-reprend-les-exportations-duranium-de-retraitement-vers-la-russie/>

2 <https://www.greenpeace.fr/dechets-nucleaires-stop-aux-trafics-radioactifs/>

3 <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/sanctions-de-lue-a-lencontre-de-la-russie-le-nucleaire-epargne-alors-qu'un-cargo-russe-est-au-port-de-dunkerque-pour-charger-des-dechets-nucleaires/>



Les cargos *Mikhail Dudin* et le *Baltiyskiy 202* dans le port de Dunkerque, respectivement en novembre et décembre 2025. © Greenpeace

Grâce à sa sphère d'influence en Europe, Rosatom, industrie du nucléaire civil et militaire russe au service du régime de Vladimir Poutine, a jusqu'à présent échappé aux sanctions européennes⁴.

Depuis l'année dernière, des discussions au niveau européen portent sur la question de sanctionner le nucléaire russe, dans le cadre de la mise œuvre de la feuille de route⁵ en vue de mettre un terme aux importations d'énergie russe, publiée par la Commission en mai 2025. Mais la France se démène à Bruxelles pour éviter les sanctions contre son partenaire économique russe⁶, et les industries françaises comme EDF, Orano et Framatome continuent leur commerce nucléaire avec l'entreprise criminelle Rosatom⁷.

Greenpeace France publiait en mars 2023 le rapport « La Russie, plaque tournante de l'uranium », rassemblant ses observations de terrain au port de Dunkerque, les chiffres des importations et exportations d'uranium extraits des documents des douanes, et les différentes routes de l'uranium⁸.

Presque quatre ans depuis le début de l'invasion globale de l'Ukraine par la Russie, la présente note récapitule les principales informations actuelles sur le sujet en actualisant le rapport sus-cité :

- ▶ **La France continue à importer de l'uranium russe**, que ce soit sous forme d'uranium naturel enrichi ou d'uranium de retraitement ré-enrichi (URE)⁹. La société civile n'a pas accès à l'information qui permettrait de distinguer les deux.
- ▶ Au contraire de l'Allemagne, qui publie les bordereaux de suivi des importations d'uranium, **le commerce d'uranium reste très opaque en France**. Seuls les chiffres parcellaires des douanes sont accessibles à la société civile. En 2024 comme en 2025, près de **la moitié des importations d'uranium enrichi étaient issues de pays non identifiables car « non classifiés » dans le registre des douanes**.
- ▶ **La France reste 100 % dépendante de la Russie pour l'utilisation de son uranium de retraitement (URT)**, dont 35 000 tonnes sont stockées à Tricastin. Aucune alternative viable ne serait pour l'instant envisageable économiquement¹⁰.

4 <https://euractiv.fr/news/guerre-en-ukraine-la-pression-monte-sur-lue-pour-quelle-sanctionne-rosatom/>

5 <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52025DC0440>

6 https://www.contexte.com/eu/article/energy/why-pulling-the-plug-on-russian-nuclear-may-prove-tricky_250524

7 <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/investigation-framatome-continue-a-cooperer-avec-une-entreprise-detat-russe-criminelle/>

8 <https://www.greenpeace.fr/rapport-la-russie-plaque-tournante-de-luranium/>

9 L'URE est obtenu après conversion et ré-enrichissement de l'uranium de retraitement sur le site de Tomsk, Sibérie, la seule usine au monde à pouvoir effectuer cette opération.

10 <https://www.latribune.fr/article/entreprises-finance/energie-environnement/85063272583788/uranium-recycle-le-plan-d-edf-pour-se-defaire-de-la-russie-tombe-a-l-eau>

- ▶ Chaque année, près de la moitié des **importations d'uranium naturel** en France provient du Kazakhstan et d'Ouzbékistan. Même si des routes alternatives ont été développées depuis 2023, **une grande partie transite toujours par le territoire russe entre les mains de Rosatom** pour être livrée aux ports de Dunkerque ou de Rotterdam **et acheminée vers les usines Orano**¹¹.
- ▶ **Le Kazakhstan reste le premier fournisseur d'uranium naturel de la France.** S'il est vrai que l'entreprise française Orano opère dans l'extraction d'uranium au Kazakhstan, on constate que pour l'année 2024, par exemple, **la France a importé trois fois plus d'uranium du Kazakhstan que la part d'uranium attribuable aux mines d'Orano dans ce pays**.
- ▶ **L'État russe continue à maintenir un contrôle fort sur le secteur minier kazakhstanais**, qui vient s'ajouter aux autres intérêts géopolitiques et économiques qui lient la Russie au Kazakhstan. Uranium One¹², filiale de l'entreprise russe Rosatom, **reste le principal acteur étranger dans l'extraction minière au Kazakhstan**, malgré des modifications dans les structures actionnariales des mines du pays depuis deux ans.
- ▶ **Ce commerce d'uranium enrichit également Vladimir Lisin, oligarque russe inscrit sur la liste des sanctions de plusieurs pays**, et propriétaire d'une entreprise maritime sanctionnée par l'Union européenne. Même si les deux cargos suivis par Greenpeace, le *Mikhail Dudin* et le *Baltiyskiy 202*, ne sont pas directement sanctionnés, **il est scandaleux que la France continue à utiliser pour son commerce d'uranium des navires appartenant à une personnalité qui profite de l'économie de guerre** (plus de détails dans l'analyse de Greenpeace France dans le document annexe « Enquête sur les cargos d'uranium liés au régime russe »)¹³.
- ▶ Une partie de l'uranium naturel arrivant en France transite par le port de Rotterdam. Parmi les entreprises autorisées par l'Autorité de sûreté néerlandaise¹⁴ à **transporter de l'uranium pour le compte d'Orano**, on trouve notamment TAM International et Transrad. Parmi les expéditeurs de l'uranium transporté par ces entreprises, **on identifie des mines kazakhstanaises co-exploitées par Uranium One**. Ces informations amènent à différentes questions dont seuls les industriels ont la réponse : Orano et EDF reçoivent-elles de l'uranium provenant de mines co-détenues par une filiale de l'entreprise russe Rosatom, et si oui, en quelle quantité ? Ces entreprises françaises contribuent-elles ainsi indirectement à financer le régime russe ?

11 <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/nucleaire-rosatom-livre-une-importante-cargaison-duranium-enrichi-a-la-france/>

12 Uranium One Groupale de Rosatom qui gère les activités d'exploitation de mines de Rosatom en dehors de la Russie.

13 <https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2026/01/Greenpeace-enquete-sur-les-cargos-duranium-lies-au-regime-russe.pdf>

14 https://puc.overheid.nl/anvs/doc/PUC_769253_32/1/
https://puc.overheid.nl/anvs/doc/PUC_772079_32/1/

1. Bilan des importations et exportations françaises d'uranium via Rosatom

Les chiffres précis sur plusieurs années sont présentés dans l'annexe¹⁵ «Actualisation des données des importations et exportations d'uranium du rapport “La Russie, plaque tournante de l'uranium” publié par Greenpeace France en mars 2023».

1.1 Importations d'uranium

Importations d'uranium naturel transitant via la Russie

Entre 2022 et septembre 2025, selon les douanes, près de la moitié (entre 40 et 50 %) des importations d'uranium naturel en France provenaient du **Kazakhstan** (entre 23 et 30 %) et **d'Ouzbékistan** (entre 14 et 20 %), deux anciennes républiques soviétiques maintenant des liens logistiques et économiques forts avec la Russie. Une partie de cet uranium est arrivé par cargo au port de Dunkerque, comme en témoigne le suivi de leurs arrivées par Greenpeace France¹⁶.

Importations d'uranium enrichi russe

Les chiffres des douanes montrent que la part des importations d'uranium enrichi russe dans les importations totales françaises d'uranium est passée de 67 % en 2022 à 54 % en 2023, puis 24 % en 2024. Toujours selon ces données, une seule importation d'uranium enrichi a eu lieu entre janvier et septembre 2025. Greenpeace a également documenté la présence d'une importante cargaison d'uranium enrichi à Dunkerque le 18 décembre 2025.

Cependant, en 2024, la moitié des importations d'uranium provenait de pays non classifiés dans le registre des douanes. Pour 2025 comme pour 2024, la France a importé de l'uranium enrichi principalement depuis l'Allemagne et les Pays-Bas. Il n'est pas à exclure que l'uranium utilisé dans les usines d'enrichissement situées dans ces pays soit originaire de la zone d'influence de la Russie, après avoir transité par des pays européens.

15 <https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2026/01/Annexe-Uranium-Chiffres-a-jour-181225docx.pdf>

16 <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/nouvelle-livraison-duranium-enrichi-russe-framatome-edf-continuent-de-commercer-avec-la-russie/>

1.2 Exportations d'uranium

Très peu d'exportations d'uranium enrichi et appauvri ont eu lieu de la France vers la Russie ces dernières années. Concernant l'uranium de retraitement (URT), nous ne savons pas dans quelle catégorie des douanes il est comptabilisé. Les observations terrains de Greenpeace France au port de Dunkerque sont le seul moyen d'obtenir des informations sur ce trafic. Elles montrent que les deux dernières exportations d'uranium de retraitement observées par Greenpeace France ont eu lieu le 28 septembre 2022, puis après une pause de trois ans, le 15 novembre 2025¹⁷.

Face à l'opacité des chiffres des douanes et à l'absence de communication de chiffres officiels sur le sujet par le ministère ou les entreprises du nucléaire, Greenpeace France continue à aller sur le terrain pour faire la lumière sur ce commerce radioactif.

17 <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/en-pleine-invasion-globale-russe-de-lukraine-la-france-reprend-les-exportations-duranium-de-retraitement-vers-la-russie/>



Chargement d'URT (port de Dunkerque, novembre 2025). © Greenpeace

2. La mainmise de la Russie sur les mines du Kazakhstan

2.1 Le Kazakhstan, champion du monde de l'extraction d'uranium

Le Kazakhstan est le principal producteur d'uranium au monde : en 2024, il a fourni **39 % de l'offre mondiale d'uranium**. Il détient par ailleurs 14 % des ressources récupérables d'uranium, dépassé seulement par l'Australie (28 %)¹⁸. La France est, derrière les États-Unis, le deuxième importateur mondial d'uranium kazakhstanais. Il est cependant anticipé que dans la prochaine décennie, la Chine devienne de loin la première cliente du Kazakhstan du fait du développement de ses capacités nucléaires¹⁹.

Ancienne république soviétique, le Kazakhstan a maintenu des liens économiques et politiques forts avec la Russie, tout en cherchant à diversifier ses relations en se rapprochant de la Chine et des pays de l'Union européenne. L'influence russe reste forte sur le Kazakhstan malgré l'invasion de l'Ukraine, et se ressent notamment dans le secteur nucléaire. La Russie reste omniprésente dans le secteur de l'extraction d'uranium au Kazakhstan, **et il est prévu que Rosatom dirige un « consortium international » pour construire le premier réacteur nucléaire kazakhstanais** - alors même que la Chine et la France s'intéressaient également au projet²⁰.

L'influence de la Russie sur le secteur nucléaire du Kazakhstan, et plus globalement sur la géopolitique du pays, est décrite plus en détail dans le rapport publié en 2023 par Greenpeace France, « La Russie, plaque tournante de l'uranium »²¹.

18 <https://world-nuclear.org/information-library/nuclear-fuel-cycle/mining-of-uranium/world-uranium-mining-production>

19 Kazatomprom, Investor Handout, November 2025.

20 <https://www.cirsd.org/en/horizons/horizons-winter-2025-i>

<https://jamestown.org/rosatom-to-build-kazakhstans-first-nuclear-power-plant-part-one/>

21 <https://www.greenpeace.fr/rapport-la-russie-plaque-tournante-de-luranium/>

2.2 La place centrale de Rosatom dans les mines kazakhstanaises

Début 2026, Rosatom, via sa filiale Uranium One, **reste le principal acteur étranger dans l'extraction minière au Kazakhstan**, malgré des modifications dans les structures actionnariales des mines du pays depuis deux ans. On peut néanmoins souligner que si le Kazakhstan cherche à augmenter son contrôle sur ses ressources minières²², les récentes évolutions législatives ne concernent pas les co-entreprises existantes et ne remettent donc pas en cause, à date, la forte mainmise d'acteurs étrangers, et notamment de Rosatom, sur l'uranium du pays.

Quatre entreprises d'extraction minière sont aujourd'hui détenues par Kazatomprom (l'entreprise nationale d'extraction minière au Kazakhstan) et Uranium One : **Akbastau JSC** et **Karatau LLP** (détenues à part égales par les deux entités), **Southern Mining Chemical Co. LLP (SMCC)**, et la co-entreprise **Budenovskoye LLP**²³. **Le rachat de près de la moitié des parts de cette dernière par Uranium One**, dans des conditions discutables en termes de transparence²⁴, a permis à Rosatom de maintenir, voire de renforcer, son contrôle d'une partie des ressources minières du Kazakhstan, même si en parallèle Rosatom avait revendu à des acteurs chinois ses parts détenues dans deux autres mines.

En effet, le site de Budenovskoye, au sein duquel Rosatom est très présente, **devrait représenter plus de 10 % de la production mondiale d'uranium** d'ici 2026²⁵, et selon les projections, il pourrait s'agir d'**une des plus grosses sources d'uranium au monde**²⁶.

Uranium One dispose de loin des plus importantes réserves d'uranium parmi les autres acteurs étrangers au Kazakhstan : selon les estimations de Greenpeace France²⁷, la Russie est largement en tête des partenaires étrangers de Kazatomprom : 52 % des réserves attribuables aux partenaires étrangers (en excluant donc les parts de Kazatomprom) lui reviennent, soit 24 % des réserves totales des mines exploitées au Kazakhstan (en intégrant donc les parts détenues par Kazatomprom).

22 https://www.kazatomprom.kz/en/media/view/announces_amendments_to_the_subsoil_use_code

23 Kazatomprom NAC, Rapport annuel, 2022. ;
<https://ecfr.eu/wp-content/uploads/2023/05/Kazatomprom-Deals-with-CNNC-and-Rosatom.pdf>

24 <https://kaztag.kz/en/news/russia-uranium-deal-caused-manager-exodus-at-kazakh-mining-giant>

25 Ibid.

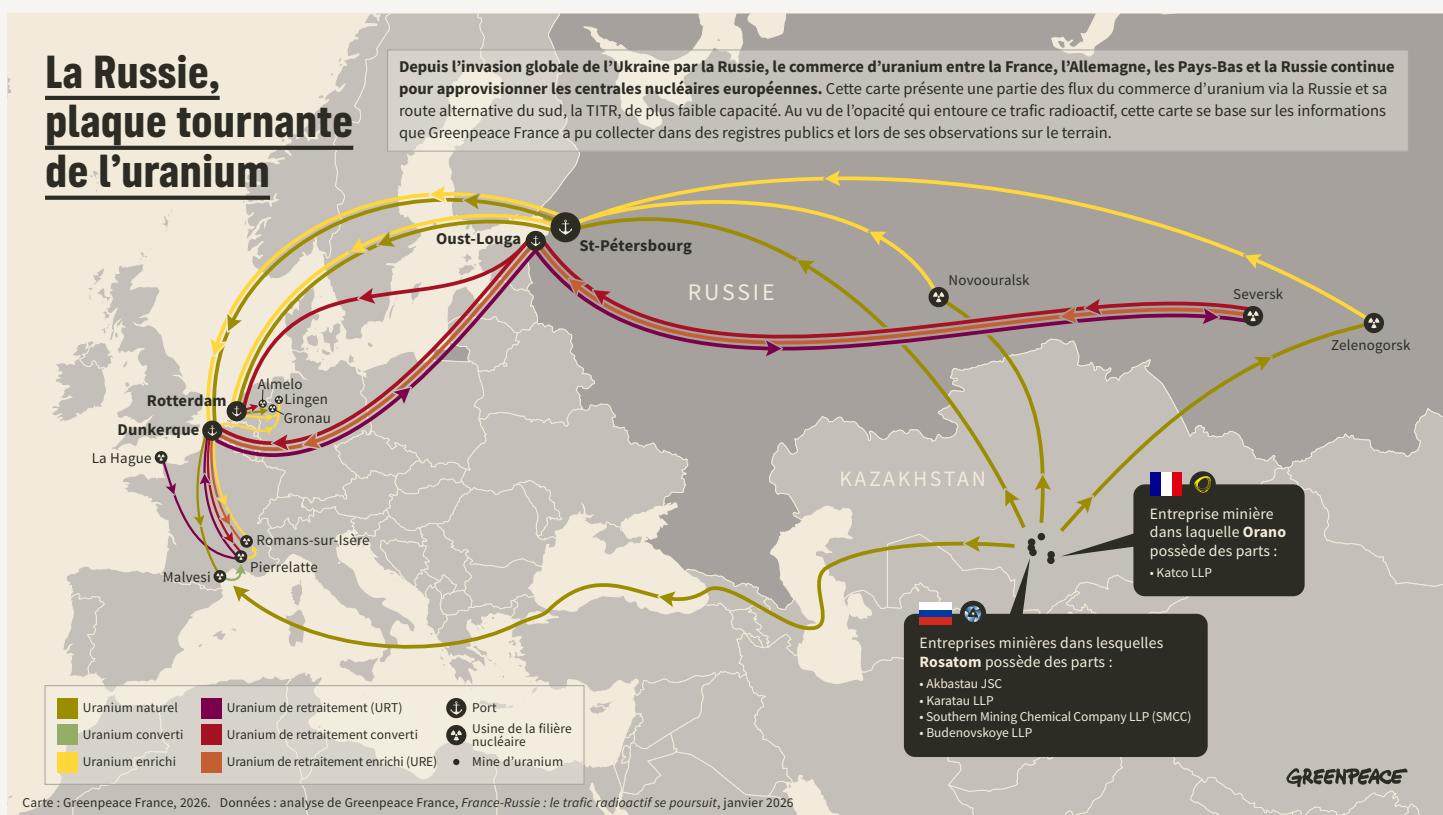
26 https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2023/07/OSFME_2023_07_14_Approvisionnement_enrichissement_uranium_Report.pdf

27 Estimation calculée à partir des données publiées par Kazatomprom relatives à la production d'uranium attribuable actuellement à chaque associé d'une co-entreprise, en fonction de ses parts. Chiffre qui peut évoluer en fonction d'accords spécifiques inter-entreprises.

3. Les routes de l'uranium entre le Kazakhstan et l'Europe

Comme l'illustre le rapport de Greenpeace publié en 2023, la majeure partie de l'uranium naturel extrait des mines du Kazakhstan transitait, jusque-là, vers les pays européens via le port de Saint-Pétersbourg, avec le concours d'entreprises de transport affiliées à Rosatom. Si, depuis 2023, un itinéraire alternatif a bien été développé, Kazatomprom continue aujourd'hui à considérer l'itinéraire russe comme sa principale route d'exportation vers l'Occident.

La dépendance du Kazakhstan à des routes passant par la Russie pour exporter ses matières premières peut l'exposer à des pressions géopolitiques de Moscou. C'est ce qu'a démontré, en juillet 2022, le blocage temporaire du Caspian Pipeline Consortium, oléoduc essentiel



au Kazakhstan pour ses exportations de pétrole²⁸. Ce blocage, décrété par un tribunal russe (officiellement en raison de violations documentaires) est intervenu deux jours après que le Kazakhstan a proposé de vendre davantage de pétrole à l'Union européenne, compte tenu de la guerre contre l'Ukraine. Outre le pouvoir de pression de la Russie sur le Kazakhstan, cet exemple illustre le risque de rupture des chaînes d'approvisionnement qui traversent la Russie. Ainsi, Kazatomprom cherche depuis plusieurs années à développer des alternatives à l'itinéraire principal pour l'exportation de son uranium naturel vers l'Occident, qui traverse la Russie jusqu'à Saint-Pétersbourg où les containers sont chargés sur les cargos. L'une de ces alternatives est la **Route de transport international transcaspienne** (TITR).

La TITR est un système de fret ferroviaire et maritime reliant la Chine à l'Europe. Elle part de l'Asie du Sud-Est et de la Chine et traverse le Kazakhstan, la mer Caspienne, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Turquie avant d'atteindre l'Europe du Sud ou l'Europe centrale, selon la destination du fret. Géographiquement, il s'agit de l'itinéraire le plus court entre la Chine occidentale et l'Europe.

Cette route a été largement développée depuis 2022, permettant en 2023 d'exporter 64 % des volumes destinés aux acteurs occidentaux²⁹. Ce chiffre a cependant diminué à **26 % en 2024³⁰**, sans que les raisons ne soient clairement exprimées (il peut aussi s'agir de la volonté des clients). La TITR continue néanmoins à faire face à des difficultés réglementaires (quotas de volumes limités, complexités administratives dues au transit par de nombreuses juridictions) et économiques (coûts volatils).

Importations d'uranium via les Pays-Bas

En suivant, sur le site internet Marine Traffic, les routes des principaux cargos acheminant de l'uranium entre la Russie et l'Europe, le *Mikhail Dudin* et le *Baltiyskiy 202*, Greenpeace France a observé plusieurs arrêts effectués par les cargos dans le port de Rotterdam avant d'arriver à Dunkerque ou parfois en repartant.

L'ANVS (Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection néerlandaise) publie sur son site les licences accordées aux transporteurs de matières nucléaires qui permettent de confirmer qu'une partie de l'uranium naturel du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan (la Russie n'est jamais mentionnée) arrive en France via Rotterdam. Les quantités livrées en France ne sont pas renseignées.

²⁸ Cet oléoduc, long de 1511 km, relie les champs du nord du Kazakhstan (soit les gisements de Karachaganak, près d'Oral, à la frontière russe, et de Kachagan et Tengiz, en mer Caspienne) au port russe de Novorossiisk sur la mer Noire. Astana en dépend pour plus des deux tiers des exportations de pétrole brut du Kazakhstan.

²⁹ Kazatomprom, Investor Handout, November 2025.

³⁰ Kazatomprom, Operating and Financial Review for 2024, 19 mars 2025.

4. Les demandes de Greenpeace France

Greenpeace France demande à l'État français :

- ▶ de faire la lumière sur le commerce d'uranium en réalisant et en mettant à disposition un bilan des importations et exportations d'uranium de la France, détaillé pour chaque forme/catégorie d'uranium (uranium naturel, uranium enrichi, uranium de retraitement, uranium de retraitement enrichi et uranium appauvri).
- ▶ d'exiger des entreprises Orano, Framatome et EDF, dont il est actionnaire majoritaire, qu'elles mettent un terme à leurs contrats ou relations d'affaires avec Rosatom.
- ▶ de mettre fin aux collaborations entre ses institutions³¹, l'industrie nucléaire française et Rosatom.
- ▶ de cesser d'empêcher les sanctions contre Rosatom au niveau européen, et d'œuvrer activement à l'inscription de Rosatom sur la liste des entités visées par des sanctions européennes visant la Russie.

31 <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/decryptage-lindustrie-nucleaire-francaise-une-alliee-du-regime-de-v-poutine/>



Manifestation devant la grande roue emblématique de Pripyat, ville abandonnée près de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine. © Shaun Burnie / Greenpeace

Copyright et propriété intellectuelle

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle de tout ou partie des contenus, des résultats et/ou informations issus des documents publiés ou mis à disposition par Greenpeace sans autorisation préalable de Greenpeace est interdite. Notamment, aucune reprise et/ou utilisation et/ou diffusion ne peut être réalisée à des fins d'exploitation commerciale et/ou de promotion et/ou de publicité sans l'accord préalable et écrit de Greenpeace. Toutefois, Greenpeace autorise la reprise et/ou l'utilisation et/ou la diffusion des contenus, des résultats et/ou informations issus des documents publiés ou mis à disposition par Greenpeace sous réserve de la mention exacte de la source et uniquement à des fins universitaires, éducatives ou dans un cadre strictement non lucratif et de défense de l'intérêt général, et ce à condition que lesdites utilisations ne contreviennent pas aux valeurs promues par Greenpeace.

Il est à cet égard rappelé que Greenpeace est un réseau international d'organisations indépendantes qui agissent selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement, la biodiversité et promouvoir la paix, s'appuyant sur un mouvement de citoyennes et citoyens engagés pour construire un monde durable et équitable.

Toute utilisation de l'image de Greenpeace et/ou de ses contenus et/ou documents diffusés par Greenpeace est interdite, et notamment toute utilisation et/ou tentative d'utilisation de l'image de Greenpeace et/ou de sa dénomination et/ou de ses logos et/ou de ses travaux, contenus et documents visant à ou étant susceptible de laisser penser à un lien, un soutien, un parrainage, une publicité, une approbation, un agrément de Greenpeace (notamment d'un produit, d'une personne, d'une entreprise, d'un parti politique, d'un·e candidat·e à une élection) sans son autorisation préalable expresse est prohibée.

Toutes utilisations à des fins commerciales, ou à des fins autres que celles répondant aux objectifs de Greenpeace, du nom et/ou de la notoriété de Greenpeace constituent en outre des actes fautifs.

Rapport publié en janvier 2026

par Greenpeace France
13 rue d'Enghien 75010 Paris France
greenpeace.fr

Si vous avez des informations relatives à ce sujet,
vous pouvez nous contacter à l'adresse :

investigation@greenpeace.fr

GREENPEACE